



**RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation régionale académique
jeunesse, engagement et sports**

ILE DE FRANCE

**PLAN D'ACTION D'ANIMATION
TERRITORIALE
DANS LE CADRE DES JEUX
OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
DE PARIS 2024**

Table des matières

CONTEXTE	3
ELEMENTS DE DIAGNOSTIC TERRITORIAL	4
Label « Terre de jeux »	4
Label « Génération 2024 »	4
Les centres de préparation aux JOP – CPJ	5
CARTOGRAPHIE des dispositifs Paris 2024	7
VOLET A – LA COUPE DU MONDE DE RUGBY	8
A/1 Mobilisation autour de la Coupe du Monde de Rugby 2023	8
VOLET B – DIFFUSER L’ESPRIT ET LES VALEURS OLYMPIQUES	10
B/1 Organisation de l’édition annuelle de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP)	10
B/2- Organisation de l’édition annuelle de la journée olympique et paralympique	11
B/3- Les olympiades culturelles, rassembler la culture et le sport	11
VOLET C- FAIRE PARTAGER L’EXPERIENCE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE	13
C/1- CLUBS 2024, vivre et partager l’expérience olympique et paralympique	13
C/2- Centres de préparation aux Jeux, acteurs du rayonnement francilien	13
C/3- Faire du relais de la flamme un moment festif, populaire et fédérateur	14
C/4- “Je vis, tu vis, nous vivons ... les JOP”	15
VOLET D - L’HERITAGE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE	17
D/1- Le patrimoine sportif, marqueur de l’héritage des JOP	17
D/2- Pour un héritage des JOP durable	18
LES LEVIERS DE LA MOBILISATION	19
1- La gouvernance du plan d’action d’animation territoriale	19
L’instance de coordination régionale	19
Les réunions de suivi	19
La Conférence régionale du sport	19
2- Réussir le plan d’action d’animation territoriale	19
Un réseau d’acteurs dédiés à la mobilisation des JOP	19
Le recensement des actions	20
Le soutien financier aux projets	20
La mise à disposition de volontaires en Service civique « Ambassadeurs Génération 2024 »	20

CONTEXTE

Afin de « faire des Jeux Olympiques et Paralympiques une belle fête populaire », conformément à la demande du ministre de l'intérieur et de l'outre-mer et de la ministre des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, un projet d'action et d'animation du territoire est élaboré par la préfecture de région.

En Ile-de-France, le plan d'action d'animation territoriale formalise une démarche engagée depuis près d'un an visant à ce que **dans chaque département, y compris ceux dans lesquels ne se déroule aucune épreuve, les franciliens puissent participer à la mobilisation populaire autour des grands événements sportifs, dont les Jeux.** L'objectif du plan est de **développer des événements festifs, culturels et sportifs, destinés au plus grand nombre, en s'appuyant notamment sur les thématiques de l'octogone olympique.**

Le déploiement du plan s'appuie sur différents acteurs (notamment les institutions et établissements publics, les collectivités territoriales, le mouvement sportif olympique et fédéral).

Les Jeux sont un formidable levier pour donner au sport la place qu'il mérite dans notre société, que ce soit pour la jeunesse, la santé et le bien-être des concitoyens ou encore l'inclusion sociale de toutes et tous. La mobilisation populaire est une des clés de la réussite de l'organisation des JOP et elle passe par l'engagement et l'action du plus grand nombre.

Aussi, pour accompagner la mobilisation populaire, les axes d'intervention identifiés dans le plan territorial d'action d'animation se structurent autour de :

- l'organisation d'actions dans le cadre de la Coupe du monde de rugby ;
- la diffusion de l'esprit et des valeurs olympiques ;
- du partage de l'expérience olympique et paralympique ;
- l'héritage olympique et paralympique.

Ce plan territorial stratégique francilien a été partagé avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la préparation des jeux. Ainsi plusieurs réunions de concertation ont été conduites entre les services de l'Etat, avec le mouvement sportif. Un consensus collectif favorable aux 4 volets a été dégagé.

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

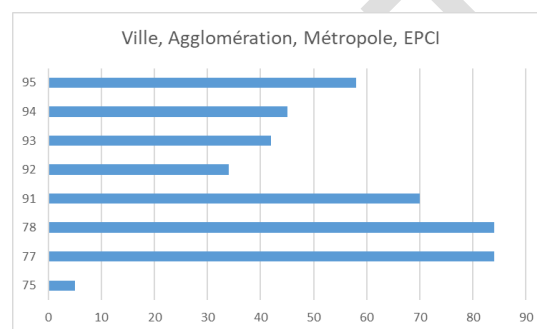
Sources : COJOP Paris 2024 – Data gouv - DRAJES

Le territoire francilien est un territoire engagé dans la promotion des JOP de Paris 2024. De nombreuses structures, collectivités et établissements se sont inscrits dans les dispositifs d'animation proposés par le comité d'organisation des JOP et notamment l'obtention des différents labels : génération 2024, terre de jeux ou encore centre de préparation des JOP.

Label « Terre de jeux »

438 structures (dont 422 villes, agglomérations, métropole, EPCI) ont été labellisées « Terre de jeux » en Ile de France, soit près de 12% du nombre total de structures labellisées au niveau national.

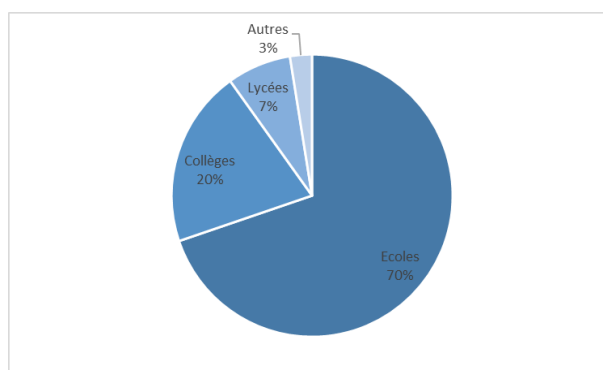
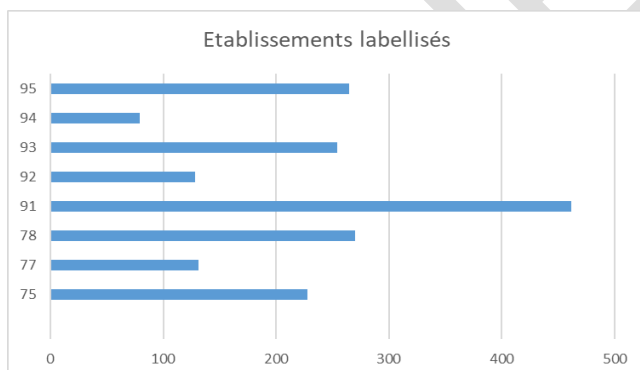
Les communes représentent 89% des structures labellisées sur l'Ile de France



Label « Génération 2024 »

L'Ile de France compte 1.817 établissements labellisés, ce qui représente un potentiel de 616.946 jeunes touchés par cette dynamique.

Le nombre d'établissements labellisés se répartit comme suit sur le territoire :



La proportion d'établissements labellisés représente 1/4 du territoire métropolitain et celle du nombre d'élèves concernés s'élève à 26,6%.

La répartition par Académie est la suivante :

Académie	Etablissements labellisés	Types d'établissements				Elèves
		Ecoles	Collèges	Lycées	Autres	
Créteil	464	323	101	34	6	166 159
Paris	228	127	50	34	17	71 927
Versailles	1125	818	218	66	23	378 860

Total	1 817	1 268	369	134	46	616 946
--------------	--------------	--------------	------------	------------	-----------	----------------

Part du territoire francilien au regard de la France métropolitaine

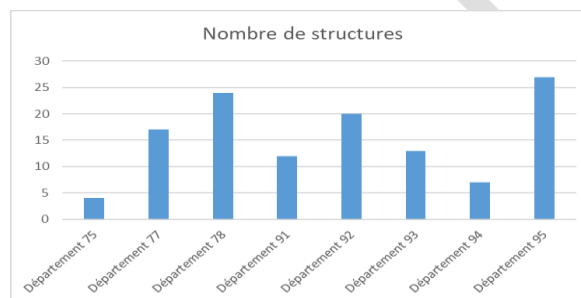
Territoires	Etablissements labellisés	Types d'établissements				Elèves
		Ecoles	Collèges	Lycées	Autres	
Ile-de-France	1 817	1 268	369	134	46	616 946
France métropolitaine	7 195	4 510	1 790	749	146	2 315 722
Rapport IDF/F	25,3%	28,1%	20,6%	17,9%	31,5%	26,6%

Les centres de préparation aux JOP – CPJ

124 structures sont labélisées en Ile de France comme CPJ.

Le nombre d'équipements sportifs concernés comme CPJ est de 214 et le nombre d'installations de 309.

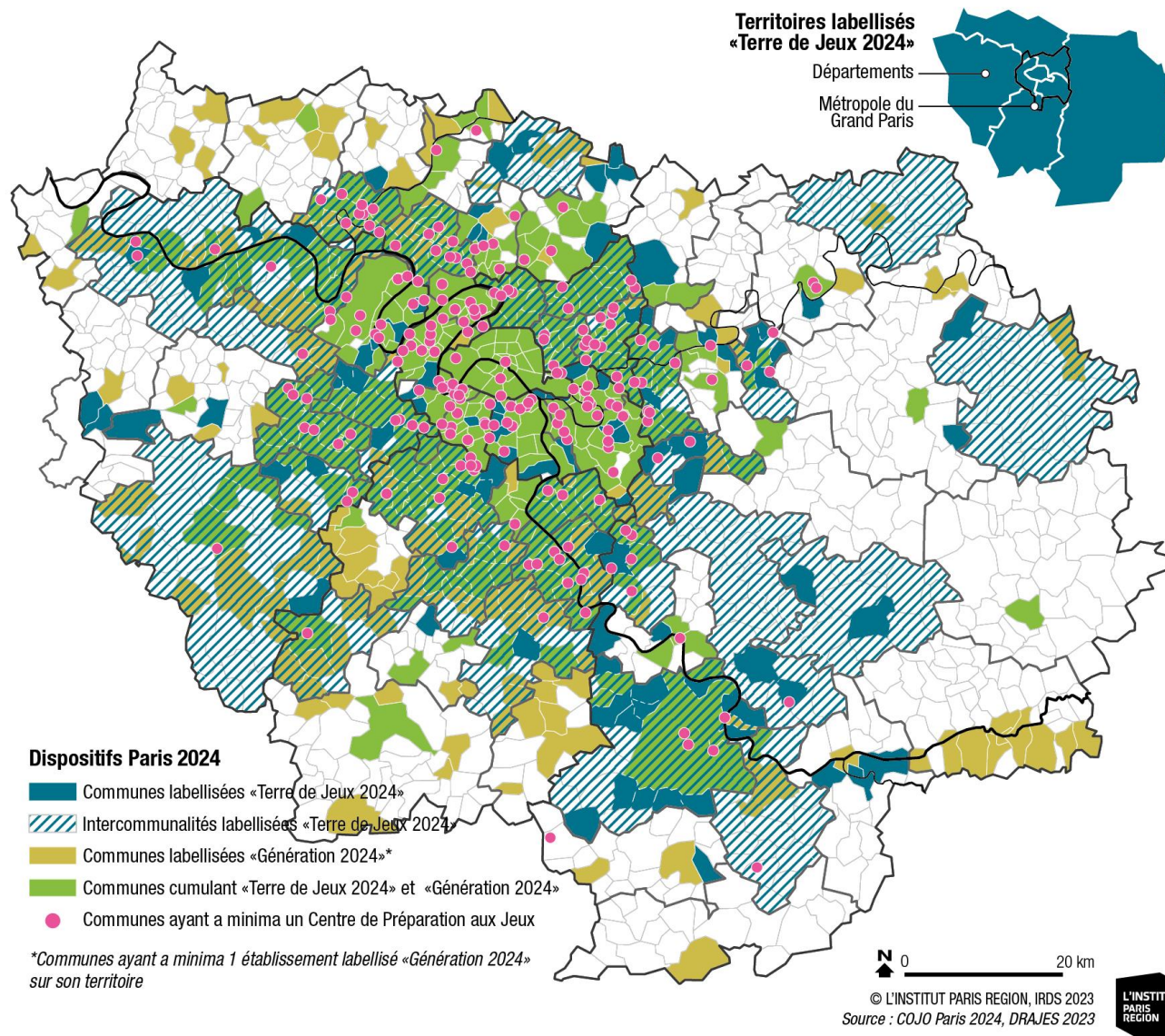
Elles sont réparties comme suit sur l'ensemble de territoire francilien :



Nb d'équipements	Nb d'installations	Disciplines Olympiques accueillies	Disciplines paralympiques accueillies
Département 75			
4	8	8 Badminton, breaking, escrime, handball, judo, rugby à 7, tennis, tennis de table	4 Para badminton, para judo, tennis fauteuil, para tennis de table
Département 77			
29	43	25 Athlétisme, aviron, boxe, breaking, canoé-kayak (slalom, sprint), équitation (complet, dressage, saut d'obstacle), escrime, football, gymnastique (artistique, rythmique), handball, judo, natation (sportive, artistique), pentathlon, taekwondo, tennis de table, tir à l'arc, triathlon, volley-ball, VTT XCO	14 Para athlétisme, para aviron, boccia, équitation dressage, goal Ball, para judo, para natation, para canoé, para taekwondo, para tennis de table, para tir à l'arc, para triathlon, volleyball assis
Département 78			
32	46	26 Athlétisme, aviron, badminton, basket-ball, beach volley, cyclisme (BMX Race, route), boxe, breaking, équitation (complet, dressage, saut d'obstacle), escrime, football, gymnastique (artistique, trampoline), handball, hockey sur gazon, judo, natation (sportive, artistique), pentathlon, rugby à 7, tennis, tennis de table	9 Para badminton, boccia, para cyclisme sur route, équitation dressage, escrime fauteuil, para judo, tennis fauteuil, para tennis de table, para triathlon
Département 91			
24	30	13 Athlétisme, aviron, badminton, basket-ball, breaking, escrime, football, gymnastique (artistique), handball, judo, rugby à 7,	3 Boccia, para judo, para tennis de table

		tennis de table, volley-ball	
Département 92			
41	67	19 Athlétisme, badminton, basketball, beach volley, boxe, breaking, escrime, football, gymnastique (artistique), handball, hockey sur gazon, judo, pentathlon, rugby à 7, tennis, tennis de table, tir à l'arc, triathlon, volley-ball	6 Para badminton, escrime fauteuil, para judo, tennis fauteuil, para tennis de table, para triathlon
Département 93			
23	32	12 Athlétisme, basketball, boxe, breaking, escrime, football, gymnastique (artistique), handball, judo, rugby à 7, tennis, tennis de table	4 Escrime fauteuil, para judo, tennis fauteuil, para tennis de table
Département 94			
31	39	17 Athlétisme, aviron, badminton, boxe, breaking, équitation (complet, dressage, saut d'obstacle), escrime, football, handball, judo, pentathlon, rugby à 7, tennis de table, tir à l'arc, triathlon	4 Boccia, para judo, para tennis de table, para triathlon
Département 95			
30	44	18 Athlétisme, badminton, basketball, beach volley, cyclisme (BMX Race), boxe, breaking, escrime, football, gymnastique (artistique, trampoline), handball, judo, rugby à 7, tennis, tennis de table, volleyball	6 Para badminton, boccia, escrime fauteuil, para judo, tennis fauteuil, para tennis de table

CARTOGRAPHIE des dispositifs Paris 2024



VOLET A – LA COUPE DU MONDE DE RUGBY

Préambule

La coupe du monde de Rugby se déroulera du 8 septembre au 28 octobre 2023. Les matchs en Ile de France au Stade de France, Saint Denis sont prévus aux dates suivantes :

DATES	MATCHS	HORAIRE
8 septembre	France / Nouvelle-Zélande	21h
9 septembre	Australie / Géorgie	18h
23 septembre	Afrique Du Sud / Irlande	21h
7 octobre	Irlande / Écosse	21h
14 octobre	Vainqueur poule B / Second poule A	21h
15 octobre	Vainqueur poule A / Second poule B	21h
20 octobre	Vainqueur quart de finale 1 / Vainqueur quart de finale 2	21h
21 octobre	Vainqueur quart de finale 3 / Vainqueur quart de finale 4	21h
27 octobre	Finaliste demi-finale 1 / Finaliste demi-finale 2	21h
28 octobre	Vainqueur demi-finale 1 / Vainqueur demi-finale 2	21h

A/1 Mobilisation autour de la Coupe du Monde de Rugby 2023

France 2023 et World Rugby ont une ambition commune qui est d'organiser un grand événement sportif international à impact positif et d'établir de nouveaux standards en matière de responsabilité sociale, d'inclusion et de développement durable pour un grand événement sportif international. Le projet « IMPACT 2023 POSITIF » traduit l'ambition que la Coupe du monde de rugby joue un rôle clé en faveur de son environnement économique, social, territorial, écologique.

4 engagements ont ainsi été posés :

- Agir pour une économie durable et circulaire.
- S'engager pour l'éducation, la formation et l'emploi (dont Campus 2023, la mêlée des cœurs et le fonds de dotation Rugby au cœur pour soutenir les projets en faveur de l'éducation, de l'inclusion et de l'équité).
- Réduire l'impact sur l'environnement.
- Soutenir l'inclusion et l'accessibilité (dont des initiatives en faveur de publics éloignés, l'organisation d'un tournoi national des quartiers avec des jeunes en difficulté ou encore la billetterie sociale).

Par ailleurs, les nations qualifiées pour la Coupe du Monde de Rugby 2023 ont sélectionné leur Camp de Base Équipe, lieu de vie pendant la phase de poules. Clés dans la performance des joueurs, **les Camps de Base Équipe offrent aussi aux fans français et au grand public l'opportunité de vivre la Coupe du Monde de Rugby 2023 au plus près de chez eux et hors des stades.** Ils permettent d'offrir au public des moments de communion et de partage avec certaines des meilleures équipes du monde.

Le territoire francilien fait partie des neuf régions qui accueille des équipes partout en France, au-delà des 10 villes et métropoles hôtes de la compétition. Pour l'Ile de France, c'est le Stade de France à Saint Denis (93) qui a été choisi comme site de compétition.

Les camps de base en Ile de France sont :

- France : Rueil-Malmaison (Ile-de-France)
- Tonga : Croissy-sur-Seine (Ile-de-France)
- Pays de Galles : Versailles (Ile-de-France).

<i>Objectif stratégique</i>	Contribuer au projet « Impact 2023 positif » dans le cadre de l'accueil de la Coupe du Monde de Rugby 2023
<i>Acteurs identifiés</i>	Ligue Ile de France de Rugby Clubs de rugby Collectivités identifiées camp de base
<i>Mesures</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Découverte de la pratique du rugby en milieu scolaire ✓ Découverte de la pratique du rugby en entreprise ✓ Promotion et sensibilisation au rugby santé ✓ Animations autour de l'accueil des délégations ✓ Billetterie sociale
<i>Evaluation</i>	Nombre de personnes touchées



VOLET B – DIFFUSER L'ESPRIT ET LES VALEURS OLYMPIQUES

Préambule

Pour le Comité International Olympique, les trois valeurs de l'Olympisme sont l'excellence, l'amitié et le respect. Elles constituent la base sur laquelle le Mouvement olympique fonde ses activités de promotion du sport, de la culture et de l'éducation en vue d'un monde meilleur.

Alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'Olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple et le respect des principes éthiques fondamentaux universels. Le Mouvement olympique a pour but de contribuer à bâtir un monde pacifique et meilleur en éduquant la jeunesse par le moyen du sport pratiqué sans discrimination d'aucune sorte et dans l'esprit olympique qui exige la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, la solidarité et le fair-play.

B/1 Organisation de l'édition annuelle de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP)

La Semaine Olympique et Paralympique (SOP) est une semaine organisée par le COJOP et le ministère de l'Éducation nationale chaque année dans le but de **promouvoir la pratique sportive chez les jeunes, en mobilisant la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives**, que l'on retrouve dans l'olympisme et le paralympisme. La SOP permet d'exploiter tous les potentiels éducatifs du sport à travers des projets et des rencontres, dans tous les établissements scolaires, de la maternelle à l'université avec la participation du mouvement sportif et des athlètes afin d'accorder plus de place au sport à l'école.

Les objectifs pédagogiques sont multiples :

- Utiliser le sport comme outil pédagogique dans les enseignements ;
- Faire découvrir des disciplines olympiques et paralympiques en collaboration avec le mouvement sportif, en organisant des ateliers de pratique sportive et para sportive ;
- Sensibiliser aux valeurs olympiques et paralympiques en mobilisant les outils éducatifs et ludiques mis à disposition ;
- Changer le regard sur le handicap en s'appuyant sur la découverte des Para sports et en intégrant des rencontres de Para-sports ou de sports partagés ;
- Éveiller les jeunes à l'engagement bénévole et citoyen.

Chaque année, un thème est identifié.

<i>Objectif stratégique</i>	Mettre plus de sport et d'inclusion dans le quotidien de la Génération 2024
<i>Acteurs identifiés</i>	Région académique Ile de France AC Paris AC Créteil AC Versailles 215 établissements labellisés Génération 2024, porteurs de projet CROS IdF- CPSF délégation IdF
<i>Mesures</i>	✓ Ouverture officielle de la SOP, journée de lancement ✓ Jeux sportifs scolaires ✓ Actions d'initiation, d'entraînement, de découverte en partenariat avec les ligues régionales et les athlètes et les fédérations scolaires et universitaires ✓ Evènements para sportifs de sensibilisation au handicap ✓ Pratiques partagées avec les parents d'élèves
<i>Evaluation</i>	Nombre d'écoles et d'établissements mobilisés Nombre d'élèves touchés

B/2- Organisation de l'édition annuelle de la journée olympique et paralympique

La Journée olympique est une action de **mobilisation autour des valeurs olympiques et sportives à destination du grand public, des licenciés, du public scolaire et des centres de loisirs** et pouvant être organisée chaque année dans les territoires, **autour du 23 juin**. Depuis plus de 60 ans, le Comité International Olympique (CIO) invite en effet les comités nationaux olympiques du monde entier à célébrer l'anniversaire de sa création

Cette manifestation implique au niveau territorial le CROSIF, les CDOS, les ligues régionales, les comités départementaux ainsi que les clubs et les établissements scolaires et universitaires. Le concept de la Journée Olympique se décline au travers d'**activités proposées au plus grand nombre** : activités physiques et sportives, ateliers de travaux manuels ou culturels, conférences, démonstrations sportives, rencontres avec des athlètes ayant participé aux Jeux Olympiques.

<i>Objectif stratégique</i>	Sensibiliser les citoyens aux valeurs olympiques et sportives
<i>Acteurs identifiés</i>	CROSIF et CDOS Clubs sportifs Etablissements scolaires et universitaires
<i>Mesures</i>	<ul style="list-style-type: none">✓ Organisation et promotion de tous types de manifestations de découverte, d'initiation, de sensibilisation autour des disciplines sportives et auprès du plus grand nombre✓ Mobilisation du réseau des acteurs sportifs et notamment des clubs, comités et ligues sportives
<i>Evaluation</i>	Nombre de porteurs de projet JOP Nombre de participants

La préfecture de région se fixe pour objectif de faire de cette journée un temps d'association et de remerciement de l'ensemble de ses partenaires dans les actions qu'elle conduit dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques.

<i>Objectif stratégique</i>	Mobiliser et remercier les partenaires des services de l'Etat impliqués à divers titres dans la réussite des JOP
<i>Acteurs identifiés</i>	Préfecture de région Bailleurs sociaux, acteurs de la politique de sécurité privée, établissements culturels mobilisés dans les olympiades cultures et l'animation culturelle, etc
<i>Mesures</i>	<ul style="list-style-type: none">✓ Organisation d'un événement fédérateur pour mieux faire connaître les JOP à ces partenaires et les remercier de leur implication
<i>Evaluation</i>	Nombre de participants

B/3- Les olympiades culturelles, rassembler la culture et le sport

L'Olympiade Culturelle est une programmation artistique et culturelle pluridisciplinaire qui se déploie de la fin de l'édition des Jeux précédents jusqu'à la fin des Jeux Paralympiques. L'Olympiade Culturelle développe une programmation originale qui explore les liens entre l'art et le sport, mais aussi les valeurs communes aux arts et aux sports comme l'excellence, l'inclusion, la diversité culturelle, l'universalisme. Elle amène la culture dans les lieux sportifs ou insolites.

<i>Objectif stratégique</i>	Inviter à la rencontre et impulser les échanges et les liens entre culture et sport au bénéfice d'un public d'enfants et de jeunes
<i>Acteurs identifiés</i>	DRAC Région académique et les trois rectorats La ville de Paris Le conseil régional et les conseils départementaux Les territoires et collectivités labellisées Terre de Jeux 2024 Le mouvement sportif et les sportifs de haut niveau
<i>Mesures</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développement d'événements spécifiques en lien avec les JOP et le sport (ex : Beauté du geste, Art du collectif ...) rassemblant les scènes labellisées ✓ Programmation culturelle estivale autour de l'été culturel en lien avec les projets labellisés art et sport de l'olympiade culturelle ✓ Collaborations entre différents partenaires pour évoquer le sport et la culture ✓ Création de nouveaux espaces de coopération au bénéfice des personnes en situation de handicap ✓ Propositions de rencontres et d'animations entre sportifs et artistes
<i>Evaluation</i>	Nombre de porteurs de projet Programmation



Préambule

Mobiliser la population nationale et notamment francilienne est un des enjeux majeurs pour faire des Jeux Olympiques et paralympique de 2024 une fête populaire.

Véritable moment festif, les Jeux doivent aussi être un moment de célébration et de fierté pour toutes et tous. A travers la mobilisation de l'ensemble des acteurs du milieu sportif, des collectivités, des entreprises, des institutions..., il s'agit de **faire participer un maximum de franciliens directement ou indirectement, en amont ou pendant les Jeux, quel que soit leur âge ou leur situation.**

Il est important que l'ensemble du territoire et des franciliens profitent pleinement des opportunités que l'accueil et l'organisation des JOP représentent.

La préfecture de région d'Ile de France veille ainsi à ce que chaque département dispose d'une zone de célébration au moins et soutient les collectivités franciliennes accueillant des centres de préparations aux Jeux pour que ces sites puissent servir de vecteur à la mobilisation populaire.

C/1- CLUBS 2024, vivre et partager l'expérience olympique et paralympique

Afin de permettre à chaque citoyen de vivre une expérience olympique et paralympique, des zones de célébration sont créées sous l'intitulé : CLUBS 2024, village terre de jeux.

Afin de mailler le territoire, de garantir la sécurité de l'organisation de la zone de célébration et la qualité de « l'expérience spectateur », l'objectif fixé en Ile de France est que chaque département dispose au moins d'un club 2024. La préfecture de région soutiendra financièrement les collectivités porteuses et a contribué à la mobilisation d'autres co financeurs.

<i>Objectif stratégique</i>	Faire vivre aux spectateurs une expérience olympique et paralympique de proximité conforme au cahier des charges
<i>Acteurs identifiés</i>	Collectivités locales Préfectures de département Conseil Régional Métropole du Grand Paris
<i>Mesures</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identification d'au moins un club 2024 par département ✓ Recensement et analyse des initiatives des collectivités dans le cadre de l'AMI du COJO ✓ Soutien à l'organisation de la zone de célébration ✓ Stratégie de communication et de promotion des temps forts par la communication digitale ou tout autre support
<i>Evaluation</i>	Nombre de visiteurs Nombre de partenaires associés Référencement application la carte des jeux

C/2- Centres de préparation aux Jeux, acteurs du rayonnement francilien

Les centres de préparation aux jeux (CPJ) ont été mis en place afin d'accueillir les délégations du monde entier sur le territoire national le temps d'un stage de préparation, ou comme base arrière pendant les Jeux.

L'Ile de France compte 119 collectivités accueillant des CPJ.

La préfecture de région et les préfectures de département soutiennent les CPJ franciliens :

- dans leurs actions de promotion (organisation de rencontres avec les fédérations et les ambassades)
- dans l'identification de temps festifs et culturels populaires pouvant être organisés dans les communes qui accueilleront des délégations sportives.

<i>Objectif stratégique</i>	Accompagner les CPJ franciliens dans l'accueil des délégations étrangères Organiser des animations culturelles et populaires autour des CPJ
<i>Acteurs identifiés</i>	Services de l'Etat (Préfectures, région académique, rectorats, DRAC) Collectivités labellisées CPJ Etablissements labellisés CPJ
<i>Mesures</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer un répertoire des CPJ accueillant une délégation étrangère ✓ Sanctuariser une partie des crédits du plan 5000 terrains de sport pour les collectivités CPJ ✓ Mettre à disposition des collectivités des animations culturelles, sportives et populaires clés en main et des équipements mobiles : offre du Musée Mobile (MUMO), actions du Centre national du Livre, Camion l'Aventure du Vivant du ministère de l'agriculture, identification des équipements mobiles qui peuvent être mis à disposition des fédérations sportives, ... ✓ Organiser des actions ouvertes à la population locale en appui à l'accueil d'une délégation étrangère : entraînements ouvert à la population, événements culturels, échanges avec les établissements génération 24, accueil officiel de la délégation, séances de dédicaces ✓ Création d'animations sportives et organisation de séances de découverte avec les clubs locaux et les CDOS ✓ Valoriser les CPJ accueillant les délégations (carnet de voyages, relais réseaux sociaux, production ...)
<i>Evaluation</i>	Nombre de délégations accueillies Impact population

C/3- Faire du relais de la flamme un moment festif, populaire et fédérateur

La flamme visitera toutes les régions de France à partir d'avril 2024 lors d'un grand relais jalonné d'étapes symboliques, de moments collectifs et de célébrations dans les territoires. Le relais de la flamme est l'occasion de :

- Célébrer le début des JOP de Paris 2024 et diffuser l'esprit des JOP
- Mettre en valeur et en lumière le territoire et le patrimoine dans le respect de l'environnement
- Engager largement les français et valoriser les acteurs qui font le sport au quotidien
- Mobiliser les acteurs et créer des moments forts dès septembre 23.

<i>Objectif stratégique</i>	Soutenir les actions d'animations et de festivités des conseils départementaux et des villes signataires du parcours de la flamme
<i>Acteurs</i>	Départements « Etape », Villes « Etape d'arrivée » (5 à 6 par département) Villes « Passage »

Mesures	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier les collectivités et communes « étape » sur le territoire francilien ✓ Identifier les actions organisées et les moments forts autour du parcours de la flamme ✓ Soutenir l'organisation de l'accueil de la flamme et de son passage ✓ Valoriser les territoires engagés et les collectivités signataires
Evaluation	Impact population

C/4- "Je vis, tu vis, nous vivons ... les JOP"

De nombreuses collectivités et structures se sont inscrites dans la dynamique « **Terre de jeux** ». Il s'agit de créer du lien à l'intérieur et entre les territoires et de permettre la participation des citoyens à l'aventure olympique et paralympique.

La cohésion territoriale pour faire des jeux un événement fédérateur s'articule autour de nombreux projets déjà enclenchés ou à construire. La dynamique de territoire est essentielle et doit s'articuler en appui aux collectivités labellisées. Cette animation de territoire et la cohésion territoriale ont comme principaux objectifs de :

- Contribuer à faire des JOP une fête populaire
- Favoriser la participation du plus grand nombre de citoyens quel que soit le territoire
- Valoriser les disciplines sportives
- D'optimiser la perception positive des JOP
- Agir en faveur d'un héritage durable.

Il s'agit ainsi de fédérer les acteurs sportifs et les collectivités labellisées « Terre de jeux » autour de projets communs afin de mutualiser les initiatives et les projets et optimiser la mobilisation de la population. La prise en compte de l'octogone olympique dans les domaines notamment de la santé, des valeurs, d'ouverture, d'emploi, d'engagement et de handicap est un levier pour répondre aux enjeux de l'héritage olympique.

Objectif stratégique	Fédérer les initiatives en faveur de la mobilisation de la population pour les JOP et l'ensemble du territoire en les accompagnant dans des dynamiques communes
Acteurs identifiés	Collectivités et établissements labellisés CPJ Associations Etablissements Génération 2024
Mesures	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fédérer les acteurs de niveau départemental et les structures labellisées « Terre de jeux » dans la mobilisation du territoire, sous pilotage des Préfectures et/ou des SDJES en partenariat avec les CDOS, les structures labellisées « Terre de jeux », les entreprises... <ul style="list-style-type: none"> - Développement d'une stratégie territoriale départementale de communication et de promotion orientée vers un programme territorial d'animations destiné à la population du territoire concerné ✓ Projets d'expérience olympique en faveur du plus grand nombre de citoyens en appui à l'octogone olympique et à tous dispositifs déjà existants portés par les acteurs labellisés « Terre de jeux » <ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs événementiels, festifs, conviviaux autour d'animations ludiques, éducatives et sportives en faveur de la promotion des JOP et de la participation des citoyens - Journée « Sport en » (en mixité, en ville, ensemble, en mixte, en eau, en vélo, en entreprise) du CROS en partenariat avec le mouvement sportif et les villes volontaires pour encourager à la pratique sportive des jeunes éloignés de la pratique et promouvoir les valeurs olympiques - Caravane du CROS pour faire venir les JOP dans les territoires éloignés

	<p>du passage de la flamme, 25 communes 8 départements ciblés sur 25 demi-journées extra scolaires (ateliers, animations, exposés, initiations disciplines : boxe, breaking, cecifoot, basket fauteuil, jeux, quizz).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation des citoyens aux tests événements via la billetterie populaire et aux événements autour des temps festifs olympiques et paralympiques <p>✓ Définition d'une stratégie de communication à partir des temps forts et des événements porteurs de la participation du plus grand nombre</p>
<i>Evaluation</i>	Impact population



Préambule

Pour faire de la France une nation sportive et laisser un héritage durable, plusieurs leviers ont été activés à travers l'octogone olympique. La transformation du modèle sportif français est passée et passe par des investissements stratégiques en matière de construction et de rénovation d'équipements sportifs mais aussi par des accompagnements et actions orientés sur des conduites de changements autour des thématiques plurielles comme la santé, l'égalité, la citoyenneté, la sobriété énergétique en appui à l'octogone olympique et aux priorités du gouvernement.

D/1- Le patrimoine sportif, marqueur de l'héritage des JOP

L'héritage visible des JOP passe par les équipements sportifs structurants de rayonnement territorial et national. Les investissements réalisés sont majeurs et conséquents et ont un impact direct sur l'accessibilité des équipements, les possibilités de pratique en intérieur ou en extérieur et le développement de l'engouement à pratiquer plus de sport pour la population. A travers cet item, il s'agit notamment de :

- Mettre en valeur le patrimoine sportif
- Promouvoir l'accessibilité
- Donner envie de pratiquer du sport.

<i>Objectif stratégique</i>	Promouvoir l'accessibilité à la pratique sportive auprès de la population locale
<i>Acteurs identifiés</i>	Collectivités territoriales ayant bénéficié d'un financement de l'Etat (DESIL, ANS) Structures labellisées CPJ DRAJES et/ou SDJES
<i>Mesures</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation de temps forts de découverte des équipements ayant fait l'objet d'investissements stratégiques dans le cadre du plan 5.000 équipements ou des CPJ (« Portes ouvertes » par exemple) pour favoriser l'accès et la pratique sportive ✓ Valorisation des équipements sportifs en lien avec les journées européennes du patrimoine ou des opérations événementielles du COJOP (J-500 par exemple) ✓ Développement d'une communication spécifique sur cette thématique pour les collectivités qui s'engagent sur ce sujet et signalétique JOP. ✓ Actions d'initiations et de découverte en partenariat avec les associations utilisatrices ✓ Stratégie de valorisation des investissements
<i>Evaluation</i>	Nombre d'équipements mis en valeur

D/2- Pour un héritage des JOP durable

Le Président de la République, à l'issue d'une réunion consacrée à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024 qu'il a présidée lundi 25 juillet 2022, a annoncé que le sport serait une grande cause nationale en 2024. Pour faire du sport cette grande cause nationale, la Ministre des sports et des jeux olympiques et paralympiques a rappelé que l'héritage des JOP doit être effectif. Le travail accompli par l'ensemble des acteurs concernés et les nombreuses actions réalisées sur les territoires doit continuer à se déployer et s'accélérer au bénéfice du plus grand nombre pour faire de la France une nation sportive.

L'octogone olympique s'inscrit dans cette stratégie pour développer les activités physiques et sportives au bénéfice de toutes et de tous, tout au long de la vie. Par ailleurs, la pratique de l'activité physique ou sportive (APS) est reconnue comme une priorité de santé publique et elle doit permettre de lutter efficacement contre les effets de la sédentarité et de l'inactivité.

<i>Objectif stratégique</i>	Développer la pratique sportive en faveur du plan grand nombre en servant du levier que représente l'accueil des JOP sur le territoire francilien
<i>Acteurs</i>	Région académique, rectorats, DSDEN CROSIF et CDOS Structures labellisées « CPJ » Cités éducatives Mouvement sportif fédéral
<i>Mesures</i>	<ul style="list-style-type: none">• Actions stratégiques territoriales en lien avec l'héritage et l'octogone olympique en matière de mixité, de santé, de handicap, de prévention, de publics cibles, de territoires prioritaires en vue de développer la pratique sportive• Actions d'animation et de promotion post olympiques en lien avec les sportifs médaillés des JOP
<i>Evaluation</i>	Nombre d'actions par thématique de l'octogone



Afin d'atteindre les objectifs de mobilisation de la population et de faire des JOP de Paris 2024 une fête populaire, plusieurs leviers ont été identifiés et actionnés au service de la mise en œuvre du plan à travers la gouvernance régionale du plan d'action d'animation territoriale et son accompagnement.

1- La gouvernance du plan d'action d'animation territoriale

L'instance de coordination régionale

La capacité de mobilisation du territoire étant particulièrement attendue, le Préfet de Région a mis en place un comité de suivi régional sur la thématique des JOP de Paris 2024, intitulé réunion de coordination mensuelle JOP. Celui-ci est composé de tous les services de l'Etat. Il se réunit tous les mois pour faire le suivi des dossiers afférents à la bonne organisation des JOP. Dans ce cadre, la thématique de la mobilisation de la population a été intégrée au tableau de pilotage des JOP, outil de suivi transversal. Le suivi du plan d'action d'animation territoriales et l'action des différents acteurs y sont donc intégrés.

Les réunions de suivi

Afin d'optimiser le suivi des actions et d'entretenir l'animation du réseau des différents acteurs, des réunions de suivi sont organisées régulièrement et en fonction des besoins :

- Préfecture de région - DRAJES - Préfectures de département
- DRAJES - SDJES
- DRAJES - CROSIF
- DRAJES - Académies
- DRAJES - CROSIF – CDOS – Ligues régionales

La Conférence régionale du sport

La conférence régionale du sport conformément à l'instruction, constitue l'instance de concertation privilégiée pour partager les axes du plan d'animation et coordonner sa déclinaison sur le territoire. Elle joue un rôle majeur dans la mobilisation des différents acteurs autour des événements les plus structurants, de communication et de mise en place des co-financements au travers de la CRdS. Le bureau de la CRdS et sa commission développement durable et héritage seront ainsi mobilisés.

2- Réussir le plan d'action d'animation territoriale

Un réseau d'acteurs dédiés à la mobilisation des JOP

Un réseau d'acteurs référents s'est structuré autour de la thématique des JOP. Au niveau régional, la mobilisation des JOP repose sur 4 têtes de réseaux principales :

- La préfecture de région et les préfectures de département et les directions régionales les plus concernées ;
- La région académique (DRAJES), les rectorats d'académie, les SDEN (SDJES) ;
- Le mouvement sportif : CROSIF/CDOS- CPSF- Ligues et comités sportifs départementaux
- Les collectivités territoriales : Conseil régional, conseils départementaux, intercommunalités et communes.

L'ensemble de ce réseau représente plus d'une centaine de personnes à ce jour.

Le recensement des actions

Les actions susceptibles de s'inscrire dans le plan d'animation seront après avis de la conférence régionale du sport et validation du préfet de région recensées par la DRAJES dans un tableau de suivi qui sera régulièrement tenu à jour et diffusé dans une version grand public sur le site internet de l'académie de Paris dans les pages jeunesse et sports de la région académique.

Le soutien financier aux projets

En compléments des dispositifs de financements identifiés comme IMPACT 2024 ou encore les crédits du BOP sport de la DRAJES, le FDVA ..., le Ministère des sports et des JOP a délégué des crédits régionaux dans le cadre du programme 219 sport.

Ces crédits sont fléchés pour soutenir les actions les plus significatives et structurantes du plan d'animation.

Par ailleurs, l'accompagnement des projets relevant de la grande cause nationale 2024 fera l'objet de crédits supplémentaires en 2024.

La mise à disposition de volontaires en Service civique « Ambassadeurs Génération 2024 »

Dans le cadre de la création de l'octogone olympique impulsée par la conférence régionale du sport, un objectif spécifique a été identifié sur la participation au développement d'une culture de l'engagement chez les jeunes (Service civique et SNU en particulier) dans le domaine du sport.

Ainsi, pour inciter à l'engagement de la jeunesse à participer à l'accompagnement et au soutien des acteurs de la vie associative notamment dans le cadre de la mobilisation de la population pour les JOP de Paris 2024, l'Etat facilitera la mise à disposition de volontaires en Service civique labélisés Génération 2024.

Les CPJ labélisés pourront bénéficier à minima d'un poste de volontaire en Service civique labélisé Génération 2024.

De plus, la DRAJES d'Ile-de-France a impulsé une mission d'engagement spécifique à l'implication de la jeunesse dans la préparation des JOP 2024.

Cette mission de service civique nommée « Ambassadeur Génération 2024 » a pour principal objectif d'accompagner les acteurs du plan d'action d'animation territoriale.

Au cours de cette mission, les volontaires deviendront de vrais spécialistes des questions liées aux JOP et contribueront à promouvoir cette grande fête populaire auprès de l'ensemble de la population et d'œuvrer au service des collectivités CPJ notamment.

Les jeunes seront repartis en cohortes de 20 jeunes afin d'impulser des dynamiques de groupes et seront encadrés par nos partenaires opérationnels experts, UFOLEP, Unis-Cité et Impulsion 75 qui s'occuperont de l'accueil, l'accompagnement et la coordination des volontaires.

Ce dispositif est amené à monter en puissance pour répondre aux besoins de la mobilisation de la population et à l'accompagnement des acteurs.